

COMITÉ DE LA TABLE LOCALE DES PHARMACIENS DU TERRITOIRE DE JEANNE-MANCE
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE MERCREDI 25 MAI 2016
DE 17 H 30 À 19 H 30 – CLSC DES FAUBOURGS, SALLE 602

Présences :	
<p>Pharmaciens comités exécutifs : Julie Dansereau, présidente Éric Van Hoenacker, vice-président Félice Saulnier, secrétaire Annie St-Onge, conseillère Mariane Gagnon, conseillère</p> <p>Pharmaciens : Cristel Bardakji, Jérôme Beaulieu, Caroline Chahla, Kariozian Dikran, Cristèle Dumoulin, Nadine Fadel, Tuyet Ian Huynh, Christian Léger, Tinh-Man Luong, Thanh Thao Luu Thi, Dorothy Mainville, Nicolas Poun, Van Than</p> <p>Absente : Annie St-Onge, conseillère</p>	<p>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal : Geneviève Alary, directrice adjointe à la direction des services professionnels-volet opérations Lise Charpentier, conseillère clinique de la 1^{re} ligne médicale Chantal Plante, pharmacienne-conseil Visal Uon, chef intérimaire du département de pharmacie du CIUSSS-CSIDM Verdun</p> <p>Invitées : Anne-Marie Denault, conseillère clinique-cadre du CIUSSS Léa Prince-Duthel, formation continue - TLP du Sud-Ouest - Verdun</p>

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue de Julie Dansereau	La séance est ouverte à 17h40. Julie remercie le commanditaire pour le lunch et remercie Geneviève Alary pour son implication. Chacun des membres de la table se présente.	
2.	Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été entériné par Mariane Gagnon et secondé par Félice Saulnier.	
3.	Réorganisation du réseau	<p>Geneviève Alary nous présente le parcours professionnel de Chantal Plante.</p> <p>Chantal nous présente la Réorganisation du réseau au 1^{er} avril 2015 : documents remis (site du MSSS, fiches techniques).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passons de 182 établissements à 34; ▪ Établissements non fusionnés; ▪ Établissements non visés par la Loi; ▪ 13 CISSS et 9 CIUSSS; ▪ CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal issu de la fusion de 11 établissements; ▪ Les pharmaciens communautaires font partie des principaux acteurs d'un réseau territorial ou local des services de santé et des services sociaux; ▪ Deux Tables locales de pharmaciens dans le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal (Jeanne-Mance et Sud-Ouest – Verdun). 	

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
4.	Affaires courantes		
	2016, une année remplie de changement	<p>Julie Dansereau nous présente « <i>L'année 2016, une année remplie de changement</i> ». Elle explique que la Table locale des pharmaciens était en hibernation et que depuis le 23 mars 2016, il y a eu la renaissance de la TLP avec la réactivation du comité exécutif de la TLP. Elle présente les membres du comité exécutif.</p> <p>Visal Uon demande la procédure pour être membre de la TLP de Jeanne-Mance. Il est noté qu'il y a un document en regard à ces règlements qui ont été fait en 2015. Visal propose de parler des procédures à une prochaine rencontre vue que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour et que c'est un dossier assez long à traiter.</p> <p>Julie Dansereau présente les objectifs que le comité s'est fixés pour 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Refaire les liens avec les pharmaciens du territoire; ▪ Mettre en place des ordonnances collectives; ▪ Organiser deux rencontres durant l'année avec certains thèmes : aide médicale à mourir, rôle du pharmacien en GMF, procédure pour les prescriptions de tests de laboratoire. <p>Julie Dansereau demande aux membres s'ils sont d'accord avec ces objectifs et s'ils voient d'autres objectifs à ajouter.</p> <p>Les membres confirment qu'ils sont en accord avec ces objectifs</p>	Discussion des règlements de la TLP au prochain comité
	Présentation des ordonnances collectives	<p>Visal informe les membres que les ordonnances collectives sur la Pédiculose, l'aérochambre et les bandelettes sont déjà en vigueur sur le territoire du Sud-Ouest-Verdun et qu'elles ont été adoptées par le CMDP.</p> <p>Il informe aussi les membres que trois autres ordonnances collectives sont en attente d'approbation sur le territoire du Sud-Ouest-Verdun : Vitamine D, clotrimazole et Lax-a-Day. Il informe les membres qu'il présentera toutes ces ordonnances au CMDP pour qu'elles soient valides aussi pour le territoire de Jeanne-Mance.</p> <p>Les autres CIUSSS ont des Tables de concertation pour l'approbation. Le CRSP prendra sans doute la relève pour les ordonnances collectives. Il y aura une banque d'ordonnance pour le CIUSSS.</p>	Visal va présenter les ordonnances collectives au CMDP pour qu'elles soient approuvées pour les pharmaciens communautaires du CIUSSS du Centre-Sud-de- l'Île-de-Montréal
	Site Web pharmaciens	Lise nous donne les avancées du site WEB et nous signale que le site est présentement en construction. Les mots de passe seront redonnés aux pharmaciens des deux territoires. Le site sera disponible pour tous les pharmaciens du territoire du CIUSSS. Un hyperlien avec l'ordre des infirmières (OIIQ) sera disponible sur le site.	
	Aide-mémoire des services en CLSC	Lise présente les grandes lignes de l'aide mémoire des services en CLSC du territoire de Jeanne-Mance.	L'aide mémoire sera mis sur le site Web des pharmaciens

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
5.	Atelier 1 Droit de prescrire des infirmières	Geneviève nous présente le parcours professionnel d'Anne-Marie Denault. Anne-Marie présente « Prescription infirmière » qui a comme objectifs : <ol style="list-style-type: none"> 1. Informer l'ensemble des pharmaciens concernant l'engagement et le soutien de la Direction des soins infirmiers (DSI) dans la réalisation du déploiement du droit de prescrire des infirmières; 2. Sensibiliser l'ensemble des pharmaciens quant aux opportunités du droit de prescrire. Elle demande aux membres s'ils ont reçu des ordonnances d'infirmière. Les pharmaciens disent qu'il n'y a pas trop de problèmes sauf avec le logiciel qui n'est pas adapté aux prescriptions des infirmières. C'est la responsabilité du pharmacien de vérifier le niveau de prescription des infirmières. Les pharmaciens trouvent difficile de se retrouver dans tous les niveaux de prescrire des infirmières selon leur champ de pratique.	
6.	Atelier 2 Table ronde sur l'application des nouveaux actes de la Loi 41	Geneviève nous présente le parcours professionnel de Léa Prince-Duthel. Léa présente « L'application des nouveaux actes de la Loi 41 ». Les objectifs de cette présentation sont : <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître et échanger sur les outils mis en place par les pharmaciens du territoire; 2. Comparer et discuter du fonctionnement d'application des actes de la Loi 41 entre les pharmaciens; 3. Connaître le niveau de confiance et d'application des actes par les pharmaciens du territoire. Points de discussion : Elle demande aux membres s'ils ont des épisodes négatifs ou positifs sur la Loi 41. Les pharmaciens font part des expériences de la Loi 41. <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Le processus est très long, l'ordre des pharmaciens n'approuve pas encore les prescriptions par courriel et texto comme l'ordre des médecins... ils sont encore avec les télécopieurs » ▪ « Le dépannage n'est plus permis pour les pharmaciens, il faut prolonger la prescription initiale du médecin ». ▪ « Les pharmaciens prescrivent beaucoup de médicaments pour la malaria et font des actes pour les voyageurs de dernière minute. Les pharmaciens sont à l'aise avec la Loi 41 ». ▪ « Certains médicaments ne peuvent pas être prescrits par le pharmacien. Lorsque c'est une maladie chronique, le pharmacien peut prolonger. » ▪ Christian Léger nous dit que lors de l'admission d'un patient en hébergement, le profil pharmaceutique de la pharmacie communautaire et le dossier DSQ ne concorde pas. Chantal nous dit que les gestionnaires du DSQ sont au courant du « bug » et cela sera corrigé. ▪ Les pharmaciens disent qu'ils ne sont pas reconnus pour les prescriptions de tests en laboratoire. Lise va faire les démarches pour avoir les formulaires pour les tests laboratoire des établissements. 	Lise fera les démarches pour avoir les formulaires pour les tests laboratoire du CHUM

	OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION/SUIVI
7.	Nouveautés du CIUSSS	<p>Geneviève Alary nous dit que les changements au niveau du réseau de la santé touchent tout le monde. C'est vraiment une transformation majeure, fusion de 11 établissements, nouvelle gouverne, nouveaux champs de travail.</p> <p>Après un an, nous commençons à développer une culture CIUSSS. Un des grands dossiers est surtout l'Hôpital Notre-Dame qui sera transféré au CIUSSS le 1^{er} avril 2017. Énorme logistique et planification.</p> <p>Un autre dossier est la réorganisation de la 1^{re} ligne. Mise en place des nouveaux programmes GMF, renégociés, le transfert des professionnels, les super cliniques. Le service de guichet d'accès aux médecins de famille.</p> <p>Beaucoup de changement pour l'accès ouvert dans les cliniques. Dre Hélène Boyer nous dit qu'à la clinique St-Louis du Parc, la situation a déjà été adaptée aux nouvelles demandes.</p> <p>Geneviève remercie Julie Dansereau pour son implication.</p>	
8.	Varia	Chantal nous présente une formation pour les pharmaciens. Thérapie orale en oncologie, le pharmacien communautaire peut faire une différence. Chantal fera parvenir l'info aux pharmaciens.	Chantal fera parvenir l'info aux pharmaciens
9.	Évaluation de la conférence	Lise demande aux membres de remplir le formulaire d'évaluation.	
10.	Clôture de la rencontre	La séance est levée à 19h40.	